

Les sociétés immobilières. Etude sous l'angle de la fiscalité

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les implications fiscales attachés au choix sociétaire compte tenu de l'activité exercée par le client
- Conseiller la forme sociale adaptée à son projet

Contenu:

Introduction

Quelle société pour détenir et administrer un immeuble ?

- Présentation de boîte à outils : SCI, SAS, SARL de famille, Société d'attribution, Société en commandite simple
- Les structures exclusivement dédiées à la location d'immeubles nus
 - SCI, SAS, société en commandite simple
- Les structures dédiées exclusivement à la location meublée
 - SCI, SAS ou SARL de famille pour la détention d'immeubles exclusivement affectés à la location meublée ?
 - Quelle structure pour la détention de la résidence secondaire louée meublée une partie de l'année ?
- La société à activité mixte : location nue et location meublée

Quelle société pour réaliser des opérations immobilières ?

- Les opérations de promotion immobilière : quid de la SCCV ? Définition, limites, régime fiscal
-

- Les opérations de marchand de biens :
-

-Rappel de la fiscalité des opérations d'achat-revente

-Les structures sociétaires adaptées

-Les risques fiscaux de ces structures : Acte anormal de gestion, abus de droit

Prérequis

Aucun . Toutefois, des connaissances de base en fiscalité et en droit des sociétés permettront de suivre cette formation plus confortablement.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Cette formation est jalonnée de connaissances techniques alliées à des cas pratiques, des exemples concrets et des ressources documentaires à consulter.

Une pédagogie innovante alternant théorie et pratique favorisant l'interactivité et les échanges avec le formateur

Suivi du déroulement d'un ou de plusieurs dossiers en situation professionnelle

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION ILE-DE-FRANCE** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 60– Fax : +33 1 53 40 45 61– Courriel : iledefrance@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Nombre minimum et maximal de bénéficiaires :

- Le nombre minimum de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 12.
- Le nombre maximal de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 30

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
 - un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).
- une enquête annuelle en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.